

Réglementation des travaux en hauteur et du port du harnais

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation des travaux en hauteur, les obligations légales et les dispositifs de sécurité.
- Etre capable d'identifier les actions à réaliser afin d'être en conformité avec la réglementation.
- Connaître la réglementation du port du harnais

PROGRAMME

Travaux en hauteur

- Connaître la réglementation des travaux en hauteur
- Identifier les nouvelles exigences liées à la retranscription en droit français le 1^{er} septembre 2004 de la directive européenne du 27 juin 2001.
- Avoir des notions de droit du travail en matière de responsabilité civile et pénale
- Identifier les différents systèmes de protection- composition (EPI, harnais)
- Connaître les limites d'utilisation des matériels utilisés
- Etre capable de choisir le système de protection adapté
- Acquérir des notions de mécanique et de résistance des matériels
- Etre sensibilisé à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre des secours

Port du harnais

- Connaître la réglementation liée au port d harnais : le contexte réglementaire (directive européenne 89/391 – 89/686 – 89/656, loi du 31 déc 1991, décret du 11 janv 1993,...)
- La notion de marquage CE et de procédure de vérification des EPI
- Vérification des harnais et la durée de vie
- Les systèmes d'arrêt des chutes
- Les liaisons anti-chutes
- Les absorbeurs d'énergie et les longes
- Les connecteurs et sangles d'ancrage
- Méthode opérationnelle (points fixes, amarrages et nœuds, possibilités et limites d'utilisation, règles d'emploi et de sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux pratiques : l'entreprise mettra à disposition les équipements du travail individuels couramment utilisés pour les travaux en hauteur

EXPÉRIMENTATIONS

- Des exercices pratiques ou simulations seront effectués avec les participants, (analyse de l'environnement de travail, choix d'un système d'arrêt des chutes, positionnement du système anti-chutes).
- Simulations d'utilisation d'harnais

PRIX ET CONDITIONS

- 500 euros/personne
- Pause déjeuner comprise
Minimum : 5 personnes
Maximum : 10 personnes

DURÉE DE LA FORMATION

- Total heures de formation : 7 heures
- Total jours de formation : 1 jour

LIEU DE LA FORMATION

- NOVEA Mortain